Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 3 (1858)

Heft: 4

Buchbesprechung: Souvenirs de Abraham Rösselet [Abraham Rösselet et Rudolf de Steiger]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'effectif complet. — La partie la plus améliorée est l'*Instruction ;* les lieutenants et sous-lieutenants seront appelés préférablement aux écoles de recrues ; les majors et capitaines aux cours de répétition. Tout officier fédéral doit passer au moins une école centrale. Dans la règle, tout officier subalterne doit fréquenter un cours tous les deux ans au moins. — Les officiers d'état-major doivent être employés autant que possible au commandement des écoles qui se prêtent à ce but et aux inspections.

Tout officier d'état-major, jusqu'au grade de major inclusivement fournira, chaque année, un travail ou mémoire sur une ou plusieurs questions qui lui seront données. Il y aura des cours et des travaux spéciaux pour le commissariat et le service sanitaire. Les secrétaires d'état-major seront occupés plus souvent dans les écoles ou dans le commissariat.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs de Abraham Rösselet, lieutenant-colonel en retraite du service de France, chevalier de l'Ordre pour le mérite militaire, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Fleur-de-Lys et de la médaille d'honneur suisse, bourgeois de Berne et de Douane. Publiés par R. de Steiger. Neuchâtel. Imprimerie de J. Attinger, 1857. 1 vol. in-8 de 321 pages, avec un avant-propos de l'éditeur.

Ce livre, dont nous avons déjà annoncé précédemment la publication (voir *Revue militaire* du 29 juillet 1857), comprend l'histoire d'une carrière militaire de 46 ans, pleine de péripéties et de circonstances des plus dramatiques. Aussi le lecteur, qui en a lu quelques pages, ne s'en détache pas sans peine ; il y trouve constamment un vif intérêt, d'autant plus vif qu'il se présente sans prétentions aucunes, parfois même avec une naïveté tout enfantine.

Si ce livre n'apprend rien de nouveau sur les événements tragiques de ce grand demi-siècle, si même il présente ci et là des erreurs et des lacunes assez graves, mais bien naturelles chez un soldat bornant son horizon à celui de son régiment, en revanche il est fort instructif sur maints petits détails de la vie militaire, qu'on chercherait en vain dans des ouvrages plus importants.

L'organisation des corps, les transformations d'effectifs, quelques détails de marches et de combats y sont rendus avec un accent simple et naturel de vérité, qui leur donnent un mérite réel d'instruction. Enfin il est peu d'ouvrages, à notre connaissance, qui peigne mieux la vie, le caractère, les épreuves de la Suisse militaire extérieure, c'est-à-dire de ces braves régiments suisses aux services étrangers.

Resté plus ou moins au service de France depuis Louis XVI jusqu'à Louis-Philippe, Rösselet, commençant comme simple grenadier, finissant comme lieutenant-colonel, a subi, en compagnie de ses camarades, de nombreuses vicissitudes dictées par la plus respectable, mais aussi la plus plaisante des illusions, celle de la fidélité militaire, envisagée au point de vue de l'homme de cœur et d'énergie. Nous disons : plaisante illusion, car en effet cette fidélité, honorable dans son intention, fut mal entendue et fit manquer deux fois à R.... son avancement militaire et peut-être une brillante carrière. La première fois, ce fut quand la Convention licencia

les troupes suisses, débris de la prise des Tuileries. Le général français offrit au jeune sergent Rösselet le commandement d'une compagnie ; il refusa *pour ne pas changer de robe*. Mais, hélas ! il en changea malgré lui ; il rentra bientôt, par l'intermédiaire des régiments helvétiques, au service de la France révolutionnaire, et après 20 ans de service, après avoir couru des Calabres jusqu'à Polotzk, il n'était encore que capitaine, tandis que ses camarades de 92 étaient devenus généraux et comtes d'Empire. Nommé chef de bataillon en 1813, Rösselet revint à sa première robe et, à la tête de son bataillon, il arbora avec enthousiasme la cocarde blanche lors de l'avènement de Louis XVIII ; fidélité, si l'on veut, à la première robe, celle de Louis XVI, mais non à celle de la capitulation, faite, en 1805, avec l'Empereur. Les quatre régiments étant licenciés aux Cent-jours, il refusa de rentrer au service de l'Empire, où il aurait pu facilement obtenir un régiment, par l'appui que lui offrait le général Darricau.

Plaisante illusion, disons-nous encore, parce qu'en même temps R..... raconte, avec de bons rires, comment ses farceurs de soldats abjuraient leur religion, en Italie, pour 10 écus que leur donnaient des prêtres, et comment quelques-uns d'entr'eux y gagnaient jusqu'à 30 écus. Mais ce qu'il y a de plus rassurant, c'est que Rösselet n'en a pas gardé rancune à son étoile, et qu'il est content de sa carrière.

Nous reviendrons plus tard sur ce livre national, rempli de noms de connaissance, pour en citer quelques pages. Les plus intéressantes nous ont paru être celles relatives à la vie des régiments suisses pendant les premières années de la révolution ; à la bataille de Polotsk ; au passage de la Bérézina (d'après une lettre du capitaine Rey, de Lausanne) ; à la marche du 1er bataillon sur Paris et au licenciement des régiments dans les Cent-jours : à l'organisation des régiments suisses sous Louis XVIII.

On doit de la reconnaissance, pour ce livre, à M. de Steiger et aux officiers qui ont appuyé cette publication, particulièrement à M. le commandant Wieland, de Bâle, qui a pris au sein de la Société militaire fédérale l'initiative des souscriptions.

Le manque de place nous force à ajourner la suite de l'aperçu bibliographique de Petzholdt et le tableau des écoles fédérales.

CORRESPONDANCE

(à propos de la nécrologie de Radetzky).

Monsieur le rédacteur.

Ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai lu l'article nécrologique sur le général R.... inséré dans votre *Revue* du 9 janvier 1858.

Tout en rendant justice aux qualités militaires que pouvait avoir ce général, il faut, avant tout, ne pas lui attribuer une gloire qui ne fut pas la sienne.

Il est au su de tout le monde que la plus grande partie de ses succès en Italie fut due au général Hess. Mais en en laissant même tout le mérite au général en chef, je dois m'inscrire en faux contre l'assertion, un peu trop extraordinaire, qu'on lui